

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00760

Numéro SIREN : 830 135 166

Nom ou dénomination : A.E.S.D.D.

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 5739

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/5739

Déposant :

Nom/dénomination : A.E.S.D.D.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 830 135 166

N° gestion : 2017 B 00760

BILAN ACTIF

DU 04 AOUT 2020



ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12		Exercice N-1 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2018 12	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 700	750	950	1 290	340	26.36
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	1 116 100		1 116 100	1 116 100		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	11 000		11 000	11 000		
Autres immobilisations financières						
Total II	1 128 800	750	1 128 050	1 128 390	340	0.03
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 800		1 800	2 887	1 087	37.66
Autres créances	318 780		318 780	109 756	209 024	190.45
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	41 258		41 258	53 839	12 581	23.37
Charges constatées d'avance (3)	754		754	783	29	3.69
Total III	362 593		362 593	167 266	195 327	116.73
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	12 630		12 630	15 127	2 496	16.50
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 504 023	750	1 503 273	1 310 782	192 491	14.69

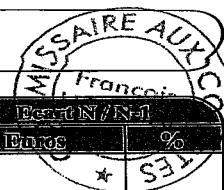
(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CABINET A2C

Dossier N° 000748 en Euros.



Caluque

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019	Exercice N-1 30/09/2018	Exercice N/N-1	
		12	12	Enrgs	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	1 311	2 689	205.21
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	123 097		123 097	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	229 318	125 787	103 531	82.31
Autres FOND PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	7 110	3 890	3 220	82.78
	Total II	403 526	170 937	232 538	136.00
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total III				
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges	24 685	13 657	11 028	80.75
	Total IIII	24 685	13 657	11 028	80.75
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	202 389	202 389		
	Autres emprunts obligataires	103 740	103 740		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	539 480	601 151	61 672	10.26
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	202 867	202 867		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 228	3 175	53	1.68
	Dettes fiscales et sociales	460	12 816	12 356	96.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	22 899		22 899	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 075 062	1 126 133	51 075	4.54
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 503 273	1 310 782	192 491	14.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

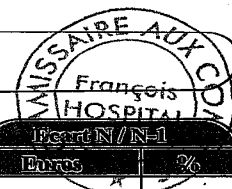
143 702

88 586



Caluque

COMPTE DE RESULTAT



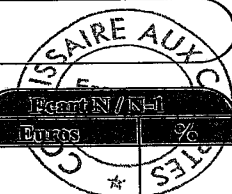
	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Exercice N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	18 000		18 000	18 000			
Chiffre d'affaires NET	18 000		18 000	18 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			18 000	18 000		0	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 617	3 791		174	4.60
Impôts, taxes et versements assimilés			301			301	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 836	2 836			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			6 754	6 627		127	1.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			11 246	11 373		127	1.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Signature

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	262 537	155 912	106 625	68.39
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	262 537	155 912	106 625	68.39
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 028	11 028		
Intérêts et charges assimilées (4)	41 128	41 857	729	1.74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	52 156	52 885	729	1.38
2. Résultat financier (V-VI)	210 381	103 027	107 354	104.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	221 627	114 400	107 227	93.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7		7	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 220	3 220		
Total VIII	3 227	3 220	7	0.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 227	3 220	7	0.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 918	14 607	3 689	25.26
Total des produits (I+III+V+VII)	280 537	173 912	106 625	61.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	51 219	48 125	3 093	6.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	229 318	125 787	103 531	82.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

262 537 155 912

CABINET A2C

Dossier N° 000748 en Euros.



Caluque

SAS A.E.S.D.D.

Rue Robert Schuman

63500 ISSOIRE



ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

CABINET A2C

18 Rue Valentin HAUY

BP 5 - LA PARDIEU

63000 CLERMONT FERRAND

04.73.44.24.54

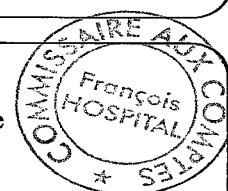
Dossier N° 000748 en Euros.

CABINET A2C



Calinque

ANNEXE



SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Frais d'établissement	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Obligations convertibles ou échangeables	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	13

NA = Non Applicable NS = Non significative



Calanque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Informations générales complémentaires**

La provision pour risque de non conversion des titres de l'emprunt obligataire a été ~~déduite des résultats de la société~~ car ces obligations n'ont pas vocation à être converties en actions à terme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 700		
Autres participations	1 116 100		
Prêts, autres immobilisations financières	11 000		
TOTAL	1 127 100		
TOTAL GENERAL	1 128 800		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 700	1 700
Autres participations			1 116 100	1 116 100
Prêts, autres immobilisations financières			11 000	11 000
TOTAL			1 127 100	1 127 100
TOTAL GENERAL			1 128 800	1 128 800

Etat des amortissements

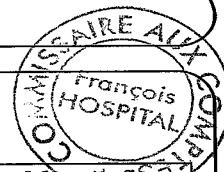
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	410	340		750
TOTAL GENERAL	410	340		750

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	340				
TOTAL GENERAL	340				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 127		2 496	12 630

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 890	3 220			7 110
TOTAL	3 890	3 220			7 110

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	13 657	11 028			24 685
TOTAL	13 657	11 028			24 685
TOTAL GENERAL	17 547	14 248			31 795
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		11 028 3 220			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 000		11 000
Autres créances clients	1 800	1 800	
Impôts sur les bénéfices	48 424	48 424	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 536	3 536	
Débiteurs divers	266 820	266 820	
Charges constatées d'avance	754	754	
TOTAL	332 334	321 334	11 000

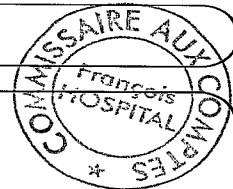
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	202 389	2 389		200 000
Autres emprunts obligataires	103 740	3 740		100 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 929	1 929		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	537 551	106 190	431 361	
Emprunts et dettes financières divers	202 867	2 867		200 000
Fournisseurs et comptes rattachés	3 228	3 228		
Taxe sur la valeur ajoutée	300	300		
Autres impôts taxes et assimilés	160	160		
Autres dettes	22 899	22 899		
TOTAL	1 075 063	143 702	431 361	500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 544			



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000		400		400

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 700	20.00
Total général	1 700	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute des titres de participation de la SAS BCM est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition de ces titres. Ces derniers sont amortis sur une durée de 5 ans, amortissement constaté par une dotation aux amortissements dérogatoires qui s'élève à 3 220 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Oblig. convertibles en actions	40 000	1	400

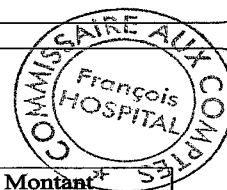
Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 537
Total	2 537

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	2 389
Autres emprunts obligataires	3 740
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 929
Emprunts et dettes financières diverses	2 867
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 228
Dettes fiscales et sociales	160
Total	14 312

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	754
Total	754

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	12 630	
Total	12 630	

Les frais d'émission d'emprunts ont été répartis sur la durée des emprunts concernés au prorata de la rémunération courue au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019



Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		1 800	
Autres créances		266 474	
Autres dettes		22 899	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	52 156	262 537
Dont entreprises liées		262 537

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	537 551
Total	537 551

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 220 000
 Montant restant dû en capital : 158 776
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/08/2024
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement titres participations
 : Délégation assurances des actionnaires

Emprunt du : BPAURA
 Montant initial de cette garantie : 220 000
 Montant restant dû en capital : 158 776
 Date de fin d'échéance de la garantie : 06/07/2024
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement titres participations
 : Délégation assurances des actionnaires

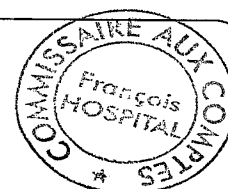
Emprunt du : BPIFrance
 Montant initial de cette garantie : 220 000
 Montant restant dû en capital : 220 000
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2024
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement titres participations
 : Délégation assurances des actionnaires



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019



Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		777 392
Intérêts Courus sur Emprunts	29 765	
Intérêts sur Emprunt obligataire convertible	60 000	
Intérêts sur emprunt participatif	72 000	
Intérêts sur Emprunt obligataire simple	27 399	
Emprunt obligataire simple in fine	100 000	
Emprunt obligataire convertible in fine	200 000	
Prime de Remboursement	88 228	
Emprunt participatif in fine	200 000	
Total (1)		777 392
Dont engagements assortis de sûretés réelles		29 765

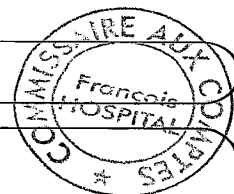
Engagements reçus



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS B.C.M.	1 222 667	100.00	186 941
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 15/01/2020
MERCIER André PRESIDENT



Caluque

SAS A.E.S.D.D.
Rue Robert Schumann
63500 ISSOIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019



Calinque

A.E.S.D.D.

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €

**Rue Robert Schumann
63500 ISSOIRE**

RCS CLERMONT-FERRAND 830 135 166

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux Associés,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.E.S.D.D. relatifs à l'exercice d'une durée de 4 mois clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Page 1 sur 4

A.A. ARVERNE AUDIT Société de Commissariat aux Comptes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom. Inscrite au tableau de l'ordre de la région Auvergne.

SARL au capital de 500 000 € - RCS Clermont-Fd 809 724 347 - NAF 6920Z - N° Intracommunautaire FR 16809724347

40, boulevard Pochet Lagaye - 63000 CLERMONT-FERRAND - Tél. 04 73 15 11 31

cac@cabinet-mba.com

www.cabinet-mba.com - www.audecia.com

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Page 2 sur 4

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

6.1 Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

6.2 Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

Page 3 sur 4

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 mars 2020

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT

Commissaire aux comptes



Commissaire aux comptes associé

Page 4 sur 4

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Le soussigné, Monsieur André MERCIER, Président associé de la société « A.E.S.D.D. », Société par Actions Simplifiée, au capital de 40 000 Euros, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice précité.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ

1 - ANALYSE DE L'EXPLOITATION :

* Notre chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 30 Septembre 2019, s'est élevé à un montant équivalent à celui de l'exercice 2018 soit 18.000 Euros H.T.

* Notre activité se limitant aux prestations rendues à notre filiale, la SAS BCM, notre taux de marge brute globale ressort à 100%.

* Les frais d'exploitation, dont vous trouverez le détail dans les comptes joints, se décomposent comme suit :

- autres achats et charges externes	:	3 617	€
- impôts et taxes	:	301	€
- frais de personnel	:	0	€
- autres charges	:	0	€
- charges financières	:	52 156	€

* Il a été constaté une dotation aux amortissements d'un montant de 2.836 Euros.

* Le bénéfice net comptable dégagé, après prise en compte d'un résultat financier de 210.381 Euros constitué essentiellement de dividendes versés par notre filiale à hauteur de 260.000 Euros et d'un résultat exceptionnel négatif de 3.227 Euros et d'un impôt sur les bénéfices négatif de 10.918 Euros, s'inscrit à 229.318 Euros.

2 - ANALYSE DU BILAN AU 30/09/2019 :

* Il n'y a eu aucun investissement réalisé au cours de l'exercice et parallèlement aucune cession ou mise au rebut d'immobilisations n'est intervenue au cours de l'exercice.

* Au 30 Septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.503.273 Euros contre 1.310.782 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 14,69 %.

* Notre trésorerie demeure largement positive au 30 septembre 2019.

3 - COMMENTAIRES :

* Conjoncture au cours de l'exercice :

Notre niveau d'activité et de notre résultat s'avère tout à fait satisfaisant.

* Difficultés rencontrées - Progrès réalisés :

Nous n'avons pas d'information significative à vous donner sur ces points.

* Évolution prévisible et perspectives d'avenir :

Compte tenu de l'évolution des affaires de notre filiale, qui conditionne la perception de nos produits financiers sous forme de dividendes, nous espérons consolider au cours des exercices à venir, la situation de notre société.

* Activité des filiales - Prises de Participation :

Nous avons acquis au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 la totalité du capital de la S.A.S. BCM, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, ayant son siège social Rue Robert Schuman 63500 ISSOIRE, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 830 135 166. Cette société a clôturé son exercice social, le 30 Septembre 2019, avec un résultat bénéficiaire de 186.941 Euros et des capitaux propres s'élevant à 1.222.667 Euros.

* Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement survenu depuis la clôture de notre exercice social ne mérite d'être signalé.

* Activité en matière de recherche et de développement :

Eu égard à l'article L 231-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

* Affectation du Résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, qui s'élève à la somme de 229.318,23 Euros en totalité au compte de Réserves facultatives.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

* Information sur les délais de paiement :

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al. 1 du Code de Commerce, du décret n° 2015-1553 du 27 Novembre 2015 et de l'arrêté du 6 Avril 2016, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les informations relatives aux délais de paiement des clients et des fournisseurs, à la clôture de l'exercice.

* Informations Diverses :

Conformément aux dispositions des articles L.225-184 du Code de Commerce et 174-20 du décret du 23 Mars 1967, nous vous indiquons qu'il n'a été consenti aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Président



EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2020

.../...

DEUXIEME DECISION (*)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, qui s'élève à la somme de 229.318,23 Euros en totalité au compte de Réserves facultatives.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

.../...



() Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2020.*